



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

## Conseil exécutif

Le 6 octobre 2017

Local 2419 DKN

11 h 30

### Ordre du Jour

1. Ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Président
  - Law Games
  - Comité philanthropique
4. Vice-président aux affaires socio-culturelles
  - Salon Molson
  - Party de mi-session
  - Commandite de bières
  - Alcotest
5. Vice-présidente aux affaires sportives et saines habitudes de vie
  - Commandite pour une conférence
  - Concours
6. Vice-présidente aux finances
  - Commandite GRAAL
  - Commandite Grand Maillet – révision
  - Vote commandite
7. Représentante des premières années
  - Témoin actif – conférence consentement
8. Varia
9. Fermeture

Étaient présents :



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

<b>Simon Gadbois</b>	<b>Président</b>
<b>Camille Allard-Castonguay</b>	<b>Vice-présidente aux finances</b>
<b>Dany Desrosiers</b>	<b>Vice-président aux affaires socioculturelles</b>
<b>Jessie Dumais</b>	<b>Vice-présidente aux communications</b>
<b>Sophie Thériault</b>	<b>Vice-présidente aux affaires internes</b>
<b>Steven Brassard</b>	<b>Vice-président aux affaires professionnelles</b>
<b>Elizabeth Collin-Paré</b>	<b>Représentante des premières années</b>
<b>Juliette Reny</b>	<b>Vice-présidente aux affaires externes</b>
<b>Mélina Roche</b>	<b>Vice-présidente aux affaires sportives et saines habitudes de vie</b>

## 1. Ouverture

---

**Simon Gadbois** commence par le conseil et s'informe de si quelqu'un propose l'ouverture du conseil exécutif (ci-après CE).

**Mélina Roche** propose l'ouverture du CE.

**Jessie Dumais** appuie la proposition.

## 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

---

**Simon Gadbois** demande si quelqu'un a quelque chose à rajouter à l'ordre du jour avant son adoption.

**Mélina Roche** veut rajouter un point concernant un concours pour rester actif en mi-session.

**Sophie Thériault** propose l'adoption de l'ordre du jour.

**Dany Desrosiers** appuie la proposition.

## 3. Président

---

**Simon Gadbois** soumet son point, soit celui des Law Games.

**Camille Allard-Castonguay** explique qu'il y a eu une polémique concernant le nombre de personnes aux Law Games. La question n'est pas de savoir si 20 ou 30 personnes doivent être envoyées, mais combien de personnes peuvent être envoyées selon le budget. Elle a parlé avec le président du comité, **Alexandre St-Pierre-Marcoux** et considérant l'urgence du paiement, la délégation a été faite la semaine dernière. De plus, elle a aussi rencontré **Sophie Thériault** et **Simon Gadbois**. Il fut conclu que chaque participant allait avoir un contrat, contrat fait en collaboration avec le comité. Il reste à regarder combien de personnes



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

iront. Aujourd'hui l'objectif est de regarder combien d'engagements furent reçus, soit 22 et 1 à venir. Le prix qui fut fixé est de 850 \$, ce prix n'augmentera pas et ne diminuera pas. Considérant le tout, il faut donner une commandite selon ce nombre de participants et en fonction du budget. Selon les calculs de **Camille Allard-Castonguay**, 22 participants c'est possible et 23 c'est risqué, mais réalisable, tout dépendant de la commandite donnée. Le comité des Law Games ont encore 7 000 \$ de revenus à faire (pool de hockey, vente d'objets, prédrink du DIAST, etc.) et le comité a aussi l'intention de faire un cocktail avec l'aide de **Steven Brassard** à la fin du mois.

**Steven Brassard** mentionne que leur activité avec lui ne fonctionnera pas.

**Camille Allard-Castonguay** dit que c'est à lui de voir avec le comité.

**Steven Brassard** explique qu'**Alexandre St-Pierre-Marcoux** lui a demandé de mettre sur pied un cocktail le 30 novembre. Ce qui implique de trouver un cabinet qui est partant pour commanditer l'activité, alors qu'habituellement seulement les dépenses d'un cocktail sont couvertes par les cabinets. Il ne voit donc pas comment il pourra convaincre un cabinet de faire ça. À la place, il a proposé au comité de trouver un commanditaire.

**Camille Allard-Castonguay** précise que le comité voyait le cocktail comme étant un moyen de faire du financement.

**Steven Brassard** veut savoir comment le comité voudrait que ce soit possible. Il ajoute que ce n'est pas à lui à aller leur chercher une commandite.

**Camille Allard-Castonguay** confirme que c'est au comité de trouver, mais que **Steven Brassard** va guider celui-ci.

**Jessie Dumais** s'interroge à savoir s'il y a vraiment un moyen de faire de l'argent avec un tel évènement.

**Camille Allard-Castonguay** croit qu'avec un cabinet qui paye les dépenses et le comité des Law Games qui offre quelque chose à la porte du cocktail, il y aurait moyen de faire du financement. Toutefois, elle souligne que si cette activité n'a pas lieu, ce n'est pas grave, car il y en a d'autres de prévues.

**Simon Gadbois** veut savoir s'il y a eu un suivi avec un potentiel commanditaire qui avait contacté l'AED précédemment.

**Steven Brassard** précise que le comité ne voulait pas ce commanditaire potentiel, mais que malgré tout le comité et le commanditaire sont en contact, donc c'est à eux de voir ce qu'il en sera fait.

**Camille Allard-Castonguay** est d'avis qu'il faudrait accepter et ce peu importe la source de financement.

**Dany Desrosiers** lance l'idée de faire quelque chose en collaboration avec Molson.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Simon Gadbois** donne comme exemple un Salon Molson.

**Dany Desrosiers** confirme que ce pourrait être ce qui leur serait offert en effet.

**Simon Gadbois** explique qu'un Salon Molson c'est que tu as à un endroit où il y a alcool à volonté et rien n'est chargé, mais le comité peut faire payer ses participants et avoir du financement comme ça.

**Dany Desrosiers** dit que c'est vraiment simple, il suffit d'aller au salon, c'est donc très gagnant.

**Juliette Reny** veut plus de précisions quant au fait que ça ne coûte rien. Concrètement ce qui est fait pour faire de l'argent avec cette activité.

**Dany Desrosiers** parle de charger des billets aux participants pour qu'ils puissent avoir accès à l'alcool à volonté.

**Simon Gadbois** rappelle que le comité des Law Games n'a aucune commandite jusqu'à maintenant. Donc, il garderait le nombre de participants à 22, car il est d'avis que ce n'est pas entièrement aux cotisations étudiantes à couvrir les frais de ce comité.

**Camille Allard-Castonguay** ajoute toutefois que le comité a augmenté le prix de leurs billets, il a fait 5 000 \$ de plus, sans compter qu'au party fluo il a fait 2 500 \$ de plus que prévu.

**Simon Gadbois** explique qu'il ne veut pas que ce soit à l'AED de payer la facture totale à la fin si le comité n'arrive pas à ramasser assez d'argent pour couvrir ce qu'il doit.

**Camille Allard-Castonguay** est en accord, mais elle aimerait moduler les opinions.

**Simon Gadbois** exprime que si 5 000 \$ ou 7 000 \$ est donné en commandite, c'est ça le montant donné. La seule raison pour que l'AED donne plus, c'est s'il y a un imprévu, mais ne pas avoir de commandite n'est un vrai imprévu.

**Camille Allard-Castonguay** dit que les frais des billets d'avion doivent toutefois être avancés. Elle admet qu'elle voudrait bien que la commandite soit conditionnelle aux événements de financement, mais ceux-ci ont lieu après.

**Simon Gadbois** mentionne que le comité a été mis sous tutelle pour éviter de revivre les problèmes de l'an dernier. Il croit qu'avec des conditions une petite structure est conservée.

**Camille Allard-Castonguay** ramène le point à savoir si 22 ou 23 personnes sont envoyées.

**Sophie Thériault** dit qu'elle irait à 22, parce que la 23<sup>e</sup> personne il va sûrement falloir courir après elle. Donc elle s'en tiendrait au nombre sur et fixe déjà établi de 22.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Dany Desrosiers** appuie le commentaire de **Sophie Thériault**.

**Simon Gadbois** veut savoir quel montant serait raisonnable pour 22 personnes.

**Camille Allard-Castonguay** propose 5 500 \$ de commandite et s'ils ont besoin de plus en commandite, le comité reviendra en demander.

**Steven Brassard** trouve que c'est un gros montant.

**Simon Gadbois** s'informe de combien coûte les Law Games au total.

**Camille Allard-Castonguay** dit qu'au total ça va coûter 30 000 \$ et avec les imprévus pas loin de 40 000 \$.

**Mélina Roche** trouve que c'est beaucoup pour les activités qui seront réalisées sur place.

**Simon Gadbois** s'informe aussi du montant de la commandite initiale de l'an dernier.

**Camille Allard-Castonguay** dit que l'an passé, l'AED avait prévu de donner 4 000 \$ au comité des Law Games, avec l'imprévu de 3 000 \$, c'est revenu à 7 000 \$. Elle ajoute que l'an passé ça coûté cher à cause des erreurs, mais que cette année c'est le projet le plus structuré, c'est pourquoi elle croit que c'est raisonnable de donner 5 500 \$.

**Sophie Thériault** veut savoir si le comité a fait une demande fixe.

**Camille Allard-Castonguay** précise que le comité a demandé 5 000 \$ au départ.

**Simon Gadbois** veut savoir si quelqu'un s'oppose à envoyer 22 personnes.

**Camille Allard-Castonguay** propose 5 500 \$ de commandite pour le comité des Law Games.

**Dany Desrosiers** appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**Simon Gadbois** dit que le 5 500 \$ est donné en commandite, mais il se peut qu'il y ait des dépenses additionnelles. Il veut que le comité aille chercher d'autres commandites avant de revenir demander plus d'argent. Il ne veut pas que l'AED donne plus à moins de vrais imprévus.

**Dany Desrosiers** trouve que le côté révisable est une bonne idée, mais pour mettre le tout sous forme de condition, il croit que ce serait bien de demander que le comité aille trouver des commandites avant de donner quel qu'autre montant.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Camille Allard-Castonguay** est en accord avec le point, mais elle trouve difficile de faire une telle condition avec ce comité, car il y a toujours pleins de paiements à faire. L'AED est liée au paiement de ces factures qui s'accumule, l'AED ne peut pas juste dire non on ne donne plus et ne paie plus.

**Simon Gadbois** a vraiment peur que ça finisse comme l'an dernier.

**Camille Allard-Castonguay** souligne que le président du comité, **Alexandre St-Pierre-Marcoux** est vraiment sérieux.

**Dany Desrosiers** mentionne qu'il aimerait donner le 5 500 \$ sans condition, mais si le comité ne ramasse pas d'argent en finale...

**Sophie Thériault** veut savoir pourquoi ces conditions ne seraient pas jasées le jour où le comité demandera peut-être plus d'argent.

**Simon Gadbois** mentionne qu'il faut juste mettre ça au clair.

**Sophie Thériault** affirme que le comité le sait que l'AED s'attend à ce qu'il ramasse des commandites.

**Steven Brassard** propose de faire les premiers paiements et ce jusqu'à concurrence d'un montant X. Après si l'AED réalise que le comité n'a pas fait ce qu'il devait, il y aura intervention. De cette façon il croit que l'AED se protège.

**Simon Gadbois** dit que les premiers 5 500 \$ ce n'est pas l'AED qui les paye.

**Camille Allard-Castonguay** explique que les inscriptions c'est cher et que l'argent va sortir rapidement. Ce sera autour de 25 000 \$ (l'argent de l'AED est confondu avec celui des Law Games, le comité va payer, mais après). Il ne faut pas oublier que le comité n'a pas son propre compte, ça passe directement dans celui de l'AED.

**Dany Desrosiers** aimerait savoir si avec la commandite de 5 500 \$ le comité sera apte à faire les premiers paiements.

**Camille Allard-Castonguay** dit que le comité a déjà dépensé 2 500 \$.

**Simon Gadbois** ajoute que l'idée de **Steven Brassard** était bonne.

**Camille Allard-Castonguay** mentionne que ce qui ne fonctionne pas c'est que le paiement va être le 5 décembre, mais que le paiement de l'avion sera dû en novembre, mais puisque le paiement arrivera le 5 décembre l'AED ne payera pas. Ça ne fonctionne pas.

**Steven Brassard** exprime que peu importe si une commandite leur est donnée, il faudra avancer de l'argent.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Simon Gadbois** veut la preuve que le comité a des commandites avant d'avancer autre chose.

**Sophie Thériault** veut savoir de quelle façon **Simon Gadbois** s'attend à avoir des garanties. Les factures vont quand même rentrer.

**Simon Gadbois** dit que rendu à 30 000 \$ l'AED ne devrait plus accepter de factures.

**Sophie Thériault** renchérit que ce ne sera pas des nouvelles factures, mais des factures déjà entamées.

**Camille Allard-Castonguay** ajoute que c'est 24 000 \$ qui sort des poches de l'AED, le 25 000 \$ prévu sera bientôt atteint.

**Sophie Thériault** mentionne qu'elle comprend les conditions, mais le comité s'attend déjà que l'AED s'attend à ce qu'il nous arrive avec de l'argent. Toutefois, elle trouve qu'en ce moment il y a un débat sur un problème qui n'existe pas encore, donc elle propose d'attendre d'être devant la situation pour la gérer surtout que le comité sait TRÈS bien qu'il doit trouver des commandites.

**Camille Allard-Castonguay** dit que l'option à faire c'est de donner moins de commandite, mais de la réviser. Le problème reste qu'il y a des paiements à faire avant l'évènement des Law Games même.

**Simon Gadbois** renchérit que le comité a eu tout l'été pour trouver des commandites et à ce jour, le 6 octobre 2017, aucune commandite n'est trouvée.

**Sophie Thériault** précise que pendant l'été le comité a longtemps été dans le néant face à où l'évènement aurait lieu.

**Simon Gadbois** dit que ça ne change rien, le comité pouvait quand même le faire avant leur recherche. Il n'est pas convaincu que l'excuse de ne pas savoir où ont lieu les Law Games est acceptable.

**Dany Desrosiers** propose de donner le 5 500 \$, mais que si le comité demande plus, il devra prouver tous les efforts accomplis pour trouver des commandites.

**Simon Gadbois** confirme que c'est une bonne idée, mais que la nature du comité implique que tous les paiements soient faits d'avance. Donc l'argent de plus demandé est pour éponger les dettes, en gros l'AED n'a pas vraiment de contrôle à ce point.

**Camille Allard-Castonguay** souligne qu'en effet l'AED n'a pas vraiment le contrôle sur le comité.

**Simon Gadbois** propose qu'avant le paiement final des inscriptions, il faudrait regarder où le comité en est dans ses finances, avant de signer le chèque du versement final.

**Dany Desrosiers** appuie la proposition.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

La proposition est adoptée.

**Simon Gadbois** passe au point suivant. Il a rencontré le responsable qui s'occupe des activités philanthropiques de la faculté pour avoir une bourse de 500 \$. Il a aussi parlé d'un comité philanthropique éventuel. Ce qui correspondrait à créer ou fusionner ensemble ce nouveau comité et celui de la bourse qui fait juste voter à qui va la bourse. Il donne en exemple que le comité serait formé du président, du vice-président aux affaires académiques et de deux (2) autres associations pour se positionner à propos de la bourse en collaboration avec la faculté.

**Sophie Thériault** confirme qu'actuellement il n'y a personne qui s'est présenté pour le comité de la bourse, mais elle pourrait essayer de pousser d'avantage la publicité.

**Elizabeth Collin-Paré** veut savoir ce fait le comité de la bourse.

**Simon Gadbois** explique que c'est un comité qui décide à qui la bourse est remise. Bourse remis à quelqu'un qui s'est démarqué pour l'engagement, l'implication, etc. La faculté veut vraiment faire un virage philanthropique vers les étudiants. Il ajoute que ce n'est pas obligatoire non plus de créer un nouveau comité.

**Sophie Thériault** demande si on crée un nouveau comité ou celui de la bourse est repris.

**Simon Gadbois** propose que le comité de la bourse soit renommé le comité philanthropique avec deux (2) membres de l'AED (président, vice-président aux affaires académiques et deux (2) candidats). Par contre, c'est au CA de trancher cette question.

**Sophie Thériault** appuie la proposition.

Proposition adoptée à l'unanimité.

#### 4. Vice-président aux affaires socio-culturelles

---

**Dany Desrosiers** veut discuter des salons Molson. Ceux-ci sont de 19 h à 22 h, avec alcool à volonté, mais il faut payer le déplacement jusqu'au bâtiment même de Molson. Si les salons de sont pas utilisés, ils sont perdus. Donc, il faut voter qui prend les salons.

**Elizabeth Collin-Paré** demande s'il y a de la musique.

**Dany Desrosiers** confirme que oui et que c'est même possible de jouer à des jeux d'alcool.

**Simon Gadbois** dit que ce serait bien comme moyen de financement pour des comités comme le GRAAL, le Festival de droit, etc.





Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Dany Desrosiers** ajoute que l'AED a droit à cinq (5) salons dans l'année.

**Sophie Thériault** mentionne qu'en garder un pour les initiés de l'hiver ce serait bien.

**Camille Allard-Castonguay** propose de demander aux comités d'écrire des lettres de motivation pour déterminer auxquels ils seront attribués. Un vote pourrait avoir lieu en CE.

**Dany Desrosiers** ajoute que ce point est relié à un autre, soit celui du party de mi-session. Il a réservé la date du 26 octobre 2017 pour un Salon. Il veut le mettre avant le party, les billets seraient vendus 5 \$ et ensuite le bus amènerait les gens du Salon au bar.

**Juliette Reny** croit que le salon devrait plutôt avoir lieu à la fin de la session.

**Sophie Thériault** mentionne, qu'avant le party de mi-session, elle, **Jessie Dumais** et **Mélina Roche** ont déjà un évènement et ne pourront pas être présentes à un tel salon.

**Dany Desrosiers** demande si on utilise un salon pour la mi-session.

**Juliette Reny** propose que ce soit à la fin de la session et non à la mi-session, afin que le salon soit plus grandiose.

**Sophie Thériault** appuie la proposition de **Juliette Reny**.

Proposition adoptée à l'unanimité.

**Dany Desrosiers** passe à un autre de ces points, celui de commandite de bières. Il veut savoir comment sont gérés les commandites de bière.

**Simon Gadbois** dit que l'AED ne donne pas vraiment de commandite de bière à personne. L'AED éponge uniquement les coûts, il faudrait avertir les comités de ne pas commander eux-mêmes leurs caisses de bières, mais de toujours passer par **Dany Desrosiers**.

**Dany Desrosiers** reformule que l'idée serait de se faire donner les 100 premières caisses, les comités du Festival de droit et des Law Games ont déjà payé leurs caisses. Donc, il reste toujours les 100 caisses gratuites.

**Simon Gadbois** veut que les comités passent vraiment **Camille Allard-Castonguay** et **Dany Desrosiers** pour leur facture de bière, car c'est l'AED qui va gérer tout ça et les prix.

**Dany Desrosiers** dit qu'il n'a pas vraiment de propositions à faire, c'était juste pour en discuter. Il poursuit ensuite en parlant de son idée d'alcootest.

**Jessie Dumais** trouve que c'est une très bonne idée.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Dany Desrosiers** explique que c'est un alcootest avec 20 embouts en plastique, mais il veut que ça reste une mesure accessible et gentille. Il ne veut pas que ce soit une histoire de surveillance et d'obligation de souffler à l'intérieur, car quelqu'un à l'air saoul. Il ne veut pas que ça donne à l'AED une responsabilité de surveillance.

**Elizabeth Collin-Paré** trouve que c'est une idée responsable.

**Jessie Dumais** dit que c'est quelque chose que l'AED aurait dû avoir avant.

**Dany Desrosiers** mentionne qu'il voulait en parler pour entendre nos opinions.

Tout le monde trouve que c'est une bonne idée et appuie la commande d'un alcootest.

**Camille Allard-Castonguay** propose un 100 \$ pour l'alcootest, c'est un investissement pour quelque chose de bien.

**Dany Desrosiers** propose l'achat.

**Elizabeth Collin-Paré** appuie la proposition.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Simon Gadbois annonce que c'est maintenant le point 5 à l'ordre du jour.

## **5. Vice-présidente aux affaires sportives et aux saines habitudes de vie**

---

**Mélina Roche** explique qu'elle avait déjà par le passé parlé de faire des conférences midi en lien avec la santé. Elle a communiqué avec la clinique du PEPS et elle s'est renseigné pour savoir le prix et le type de conférence. Donc, pour une conférence c'est 350 \$. C'est modulable selon les besoins, les attentes et la forme qu'on veut que la conférence ait. Elle pense que ce serait vraiment intéressant, car rien n'est semblable à ça dans la faculté. Elle veut une conférence à propos des saines habitudes alimentaires à prendre pendant les périodes d'examen et aussi pour diminuer le stress. Pour ce qui est des dates, elle parle du début du mois de décembre avant la période d'examens, au tour du 4 décembre 2017.

**Simon Gadbois** ajoute que le 4 ou le 5 décembre 2017 serait l'idéal.

**Mélina Roche** continu en disant qu'elle a aussi contacté le centre d'aide aux étudiants. Celui-ci ne fait pas de conférences personnalisées, mais une madame va en faire une au DKN durant l'hiver, donc elle va faire de la publicité pour cette conférence. Elle vise une conférence par session, afin que ce ne soit pas trop demandant pour les étudiants. Elle doit pouvoir contacter la dame au moins 1 mois d'avance pour la conférence sur les saines habitudes alimentaires, c'est pourquoi elle aimerait avoir la



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

commandite. Elle va voir pour la date exacte avec **Sophie Thériault**, mais pour le moment c'est la commandite qui presse.

**Simon Gadbois** s'interroge si c'est 700 \$.

**Mélina Roche** dit que non c'est 350 \$, car la deuxième est gratuite.

**Simon Gadbois** veut savoir si quelqu'un à quelque chose à ajouter sur le sujet.

Tout le monde est d'accord avec l'idée.

**Mélina Roche** propose un budget de 350 \$ pour l'activité.

**Dany Desrosiers** appuie la proposition.

Proposition adoptée à l'unanimité.

**Mélina Roche** parle de l'application Strava. Elle veut créer un compte au nom de l'AED et inviter les étudiants à s'inscrire pour enregistrer leurs activités physiques. La personne ayant le plus bougé pendant la semaine d'examens recevra un prix. Elle veut savoir si l'AED est d'accord avec le fait de faire son concours durant la mi-session. Elle a un budget de 100 \$, elle en mettrait dans une carte cadeau sport expert, environ 50 \$. Les dates officielles du concours seraient du 16 au 26 octobre 2017.

**Juliette Reny** aime beaucoup l'idée et est fière de **Mélina Roche**.

## 6. Vice-présidente aux finances

---

**Camille Allard-Castonguay** explique que la semaine passée l'AED a voté pour la commandite du Grand Maillet et le lendemain elle a reçu un chèque de 1 600 \$. Elle veut savoir si on veut changer quelque chose, puisqu'on a maintenant cette nouvelle donnée.

**Steven Brassard** propose qu'on laisse tout comme c'est.

**Dany Desrosiers** mentionne qu'il trouve que c'est l'évènement qui reçoit le plus d'étudiants, de plus c'est un évènement couru. Ça vaut la peine de laisser plus d'argent, car en finale ça peut permettre de baisser les prix pour aller à l'évènement.

**Sophie Thériault** appuie le point de Dany.

**Steven Brassard** propose à nouveau que le même montant voté la semaine précédente reste le montant de la commandite.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Juliette Reny** appuie la proposition de Steven Brassard.

Proposition adoptée à l'unanimité.

**Camille Allard-Castonguay** amorce le point de la commandite du GRAAL. Elle explique que le GRAAL est venu la voir, car le comité a fait moins d'argent et a dépensé plus. Donc, le comité n'a presque plus rien dans le compte. Il reste 800 \$ en ce moment, considérant qu'il doit encore 1 400 \$ à l'AED. Le comité a fait des erreurs au niveau financier et là, il doit de l'argent et il manque de revenu pour différentes raisons. Il est en déficit et le comité veut que sa commandite soit révisée.

**Sophie Thériault** suggère que l'AED prête de l'argent.

**Dany Desrosiers** aimerait réviser leur commandite, car il trouve que le comité a demandé peu cette année.

**Camille Allard-Castonguay** dit que le vérificateur cette année c'est Frédéric St-Jean et il s'occupe de vérifier son travail et celui des comités. Elle a fait sa part du travail, mais elle l'a quand même mis sur le dossier pour s'occuper du GRAAL. Elle, elle donnerait plus d'argent, mais elle serait stricte, parce que c'est encore une fois un problème de gestion. L'AED peut mettre la main à la pâte, mais le comité doit en faire aussi.

**Sophie Thériault** mentionne que le comité lui a écrit, car il prévoit faire des activités et a besoin de dates.

**Camille Allard-Castonguay** veut mettre des conditions avant de leur donner plus d'argent.

**Simon Gadbois** dit que l'AED pourrait donner de l'argent et vérifier à la fin décembre si le GRAAL a fait quelque chose, comme un plan pour rembourser. Sinon c'est les initiations d'hiver qui vont écoper.

**Steven Brassard** renchérit qu'il faut être cohérent dans les décisions. L'AED par le passé avait dit que ce ne serait pas réglé avec d'autres commandites, mais pourtant c'est ce qui est en train de se produire.

**Simon Gadbois** ajoute que le comité doit 1 400 \$. Mais que l'argent que l'AED leur donnerait là serait dans le but de couvrir les imprévus, comme le fait que le Rallye Appart n'a pas pu avoir lieu, la température lors de semaine en septembre, etc.

**Camille Allard-Castonguay** suggère de dire que l'AED va payer la facture de bières, mais que le comité doit s'arranger pour trouver de l'argent pour les initiations d'hiver.

**Elizabeth Collin-Paré** veut savoir s'il est possible de faire quelque chose avec le comité des premières années et le GRAAL, comme pour un party. Ce serait probablement à voir avec Sophie Thériault pour avoir une date dans le calendrier.

**Camille Allard-Castonguay** dit qu'elle payerait les factures, en exigeant que le comité ramasse de l'argent. En fonction du montant qui sera amassé, une partie sera conservée pour le fond de roulement du compte



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

et le reste pourrait être investi dans les initiations d'hiver. Si pas assez d'argent, tant pis pour les initiations d'hiver.

**Simon Gadbois** calcule le nombre de caisses (50) x 20. Il y avait 50 caisses.

**Camille Allard-Castonguay** propose 1 275 \$ et de considérer leur budget d'ici la fin de l'hiver pour voir quel budget leur est attribué pour l'hiver. Le but est aussi d'en mettre dans le fond de roulement.

**Dany Desrosiers** appui la proposition.

Proposition adoptée à l'unanimité.

**Simon Gadbois** dit que ce n'est pas de la mauvaise gestion qui est réglée ici, mais un imprévu compte tenu de l'annulation du Rallye Appart.

## 7. Représentante des premières années

---

**Elizabeth Collin-Paré** voudrait organiser une formation de témoin actif, pour sensibiliser sur la question des agressions à caractère sexuel. Elle aimerait que l'AED et les comités fassent de telles formations.

**Juliette Reny** mentionne que ça déjà été fait l'été passé avec l'AED et le comité GRAAL, donc il faudrait cibler les comités que ça concerne réellement Elle trouve ça très intéressant comme idée quand même.

## 8. Varia

---

**Sophie Thériault** explique que son point varia est très hors sujet. Une étudiante de la faculté lui a écrit concernant un projet. En gros, elle veut réserver un local pour une conférence que son frère donnerait sur la monnaie web.

**Juliette Reny** dit avoir un malaise avec le fait que quelqu'un qui n'est pas à l'université fasse une conférence au nom de l'AED. Elle croit qu'il faudrait s'assurer que la personne a vraiment une certaine expertise pour associer notre nom à lui.

**Simon Gadbois** croit que puisque ça ne vise pas le droit, il n'y aura pas de droit, donc il n'a pas de problème à louer un local. Quoiqu'il admet avoir un malaise.

**Jessie Dumais** dit avoir elle aussi un malaise, car ça n'a pas de lien et ça ne nous touche pas vraiment. Elle ne croit pas qu'on devrait s'y associer, puisque ça ne touche pas nos étudiants, même si l'étudiante est de la faculté de droit.

Les exécutants jugent que l'AED ne devrait pas participer à aider particulièrement cette activité.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Juliette Reny** mentionne que la faculté de droit de l'UdeM vient visiter l'Assemblée nationale le 27 novembre 2017. Ils ont demandé à **Juliette Reny** pour faire un cocktail afin de tous se rencontrer. Toutefois, il n'y a pas de local de libre, il reste le Hall Émile-Nelligan. Elle aimerait que ça fonctionne et elle précise que c'est le CDAUL qui s'en occuperait. Elle ajoute qu'elle est en train d'écrire le communiqué pour l'appui d'étudiants en droit d'aider. Elle n'a pas beaucoup de temps pour le faire, mais dès qu'il sera terminé elle va nous l'envoyer et aimerait que **Jessie Dumais** le publie pour que l'association ait une position à ce propos lors des discussions à l'Assemblée nationale. L'AED pourrait dire qu'elle appuie et qu'elle est impliquée à ce sujet.

## 9. Fermeture

---

**Steven Brassard** propose la fermeture du conseil exécutif à 14 h 02.

**Mélina Roche** appuie la fermeture.